



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

21082

29 N°
Teller

ONUDI

**ASSISTANCE A L'INDUSTRIE DU CUIR
N° US/RAF/91/057 - PHASE 2**

BURKINA FASO

RAPPORT FINAL

OCTOBRE 1994

Groupement : CTC - Ouroumoff International

31. SITUATION DU SECTEUR CUIRS ET PEAUX DANS LE PAYS

311. Situation du secteur au moment du projet

L'abattage

L'abattoir frigorifique de Ouagadougou dispose de ses propres équipes de bouchers. Il contrôle ainsi plus facilement la qualité de l'abattage et de la dépouille. A cet effet, il a engagé des actions de formation vis à vis de son personnel pour améliorer la qualité. Chacun dispose de son propre matériel (tablier, couteaux ...) en particulier des couteaux à bout arrondi. Lorsque le matériel est usé, l'ancien est repris et remplacé par un nouveau. Selon le directeur, les arrache-cuir fonctionnent. L'abattage se faisant la nuit, nous n'avons pas pu les voir à l'oeuvre.

Le cheptel burkinabé est estimé ci après (milliers de têtes) (source : MINAGRI)

	1 987	1 988	1 989	1 990	1 991
Bovins	3 178	3 242	3 860	3 937	4 016
Ovins	3 702	3 813	4 900	5 047	5 198
Caprins	4 505	4 617	6 370	6 329	6 693

Les abattages contrôlés ont été évalués à (milliers de têtes) (source : MINAGRI)

	1 987	1 988	1 989	1 990	1 991
Bovins	89,3	105,5	105,4	117,5	139,4
Ovins	202,7	225,6	231,7	254,2	246,1
Caprins	436,1	434,0	496,6	571,9	550,6

Ce qui donne, sur la base des abattages contrôlés, les taux de prélèvement annuels suivants

	1 987	1 988	1 989	1 990	1 991	moyenne
Bovins	2,8%	3,3%	2,7%	3,0%	3,5%	3,1%
Ovins	5,5%	5,9%	4,7%	5,0%	4,7%	5,1%
Caprins	9,7%	9,4%	7,8%	9,0%	8,2%	8,7%

Le négoce des peaux brutes

L'abattoir frigorifique de Ouagadougou parvient maintenant à fournir des peaux de qualité. En effet, grâce notamment à la phase I du projet ONUDI, le personnel de l'abattoir est maintenant sensibilisé et formé et dispose d'outils plus adaptés lors du dépouillement (couteaux à lame arrondie ..). Cette évolution très favorable a été rendue possible par le statut des personnes abattant les bêtes : ils sont salariés de l'abattoir et sont donc mieux encadrés, voire contrôlés.

Cette organisation étoffe donc la prestation rendue par l'abattoir. Cependant, il ne lui est pas possible d'augmenter ses tarifs en conséquence ce qui lui vaut d'être en situation financière délicate depuis 6 ans, c'est à dire depuis que l'état n'honore plus ses engagements de subvention.

Environ quatre société de collecte se partagent aujourd'hui le marché. Le rachat de la SBCP il y a un an et demi par Aliz Cuir et peaux est maintenant "digéré" : au dire des intéressés, ces deux sociétés ainsi que la SBMC constituent une "même famille". La SBCP déclare couvrir 90 % du marché.

Une récente et timide reprise du marché permet à la SBCP d'être plus sélective dans ses achats, laissant les bas choix au marché local ("il faut trouver les moyens d'utiliser sur place ce qui ne peut être exporté"). Cependant, cette société déplore le manque persistant de qualité des approvisionnements et souhaiterait voir par exemple l'émergence de normes nationales de qualité.

La tannerie

Traitant 150 000 ovins-caprins et 600 - 1000 cuirs finis par mois, la SBMC tourne à bonne cadence et produit maintenant du Wet Blue et du velours de bonne qualité. Il reste cependant un problème grave concernant le traitement des eaux de rivière et des bains de tannage : les effluents s'échappent vers la rivière après une simple décantation.

Les responsables envisagent de moderniser l'atelier de rivière, voire d'en créer un nouveau dans des locaux situés à quelques kilomètres. Elle investit en ce moment dans du matériel d'occasion (essoreuse, dérayeuse pour peau de petite surface ...) ou neuf (mesureuse de surface, dégrilleur ...).

En ce qui concerne le matériel d'épuration, aucun équipement n'est actuellement installé, à part un dégrilleur financé pour la tannerie. Dans le cadre du projet, un matériel de production, de type palissonneuse vibrante, pourrait être financé pour permettre la production de cuirs finis locaux de bonne qualité.

La politique d'exportation systématique des produits tannés prive les artisans locaux de cuir de qualité. Ainsi, ces derniers sont obligés de se fournir auprès des artisans-tanneurs à des prix abordables avec bien sûr, une mauvaise qualité.

Maroquinerie et chaussures

La SBMC a relancé son activité de maroquinerie et de pyrogravure (porte clés, panneaux artistiques, mallettes, sous-main ...). Elles a déjà des clients prestigieux (institutions, banques, commerçants ...), au Burkina comme à l'étranger. Par ailleurs, le département "ameublement" est en plein essor ; la fabrication se fait entièrement sur place et les produits sont d'excellente qualité. Une fois que la société sera durablement établie, la présidente envisagera de fabriquer des chaussures (militaires ?, sport ?).

L'artisanat, de son côté, reste très peu organisé. Le Centre National d'Artisanat d'Art, dépendant du ministère de la culture et du tourisme abrite (entre autres activités) quatre artisans maroquiniers-cordonniers. La plus grande production est assurée par la trentaine d'ateliers que compte la ville de Ouagadougou. En coordination avec la Direction Général des Artisans et des PME, le gouvernement allemand a mis en place deux "Bureaux des Artisans" (un à Ouagadougou et l'autre à Bobo Dioulasso). Leur rôle est d'aider les artisans dans leurs démarches et de les pousser à s'organiser. Leur vœux le plus cher serait de contribuer à l'émergence à terme d'une chambre des métiers.

En relation étroite avec les différents institutions liées a l'artisanat, nous avons concrètement évoqué la dotation en matériel d'un centre de perfectionnement (et de prestation éventuellement) à Ouagadougou même. Le bureau des artisans est prêt à gérer le matériel et à organiser les sessions de formation.

La SINAC (Sté Industrielle Nationale de Chaussures) en congé estival n'a pas pu être visitée.

Aujourd'hui, la tannerie SBMC concentre ses efforts pour faire tourner les équipements existant.

Depuis 90, activité tannerie a baissé de 2/3.

Depuis 92, tendance à reprise de l'activité avec aujourd'hui 5 000 peaux / jour.

Les caprins (jusqu'au WB) représentent 85-90 % de la production. Le bovin (15 % de la production) est transformé en stain pour production et consommation locales ; les bovins sont même produits au stade fini pour la maroquinerie destinée au marché sous régional. Pour les petites peaux, l'idée serait d'aller jusqu'au stain mais se heurte à la difficulté de s'adapter à la variété des demandes des clients.

Pour la collecte. SBMC a des agents dans le pays qui font en même temps de la sensibilisation. Cependant, du fait de la hausse du prix de la viande les animaux Sahéliens vont vers la côte, entraînant une diminution de la consommation locale.

Concernant la dévaluation, ne sait pas si cela aura un effet positif. Les produits chimiques sont déjà fortement taxés ; sur ceux-ci bien sûr, la dévaluation n'aura pas d'effet.

Personnes rencontrées au Burkina Faso

«INTERN LINK13 * mergeformat»

ONU/DI	M. Sylvestre OUEDRAOGO		délégué ONU/DI intérimaire (M. Amidou OUEDRAOGO en vacances)
Ministère du Commerce de l'Industrie et des Mines	M. Zama BANHORO		Directeur Général du Développement Industriel
Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales / Directeur des Productions et Industries Animales	Dr. Mathieu MALGOUBRI	vétérinaire	Chef de service de la Transformation et de la commercialisation des Produits Animaux
Groupe Aliz Cuir et Peaux	Mme Alizeta OUEDRAOGO		Présidente Directrice Générale
SBCP	M. Ygnace YAMEOGO		Directeur Général
SBMC	M. Barnabé SAM		Directeur Technique

Concernant l'implantation future du modèle, M. BANHORO s'est étonné de voir que le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Mines, correspondant habituel de l'ONU/DI, n'ait pas reçu la mission de mettre en place et de gérer le modèle au Burkina Faso.

Equipement

Groupe Aliz Cuir et Peaux	Mme Alizeta OUEDRAOGO		Présidente Directrice Générale
SBCP	M. Ygnace YAMEOGO		Directeur Général
SBMC	M. Barnabé SAM		Directeur Technique
Direction Générale de l'Artisanat et des PME	M. Ali ZIZIEN / M. Jürgen SCHROEDER / M. Joseph ZOROME / M. Robert OUEDRAOGO / M. Tibo Bruno OUERMI		Directeur de l'artisanat / conseiller technique / coordinateur des Bureaux de Artisans / responsable Bureau des Artisans de Ouaga
Abattoirs frigorifiques de Ouagadougou	Dr. Victor NEBIE		Directeur
ENESA (Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale)	M. Marcel OUEDRAOGO		Directeur
Centre National d'Artisanat d'Art	M. Amadou OUEDRAOGO		artisan maroquinier cordonnier

32. SIMULATION DE FONCTIONNEMENT

321. Note liminaire : conditions d'utilisation du modèle, évolutions

Nous avons procédé à une simulation de la situation de la filière en utilisant le modèle d'analyse spécialement conçu pour cet usage.

On trouvera en volume 2 une description de l'architecture générale de ce modèle ainsi que ses principales fonctions. Pour plus de détail sur son fonctionnement, on se référera au manuel d'utilisation.

Le principe de base du modèle est de mettre en évidence le **potentiel de génération de Marge brute**, exprimé en cfa/1.000 peaux de chacune des activités de la filière : exportation de peaux brutes ou transformation en Wet-blue, Stain ou Fini. On rappellera pour mémoire que la Marge brute d'une activité est la différence entre les recettes générées par cette activité et les coûts directs induits.

Ces données permettent de calculer de façon simple le **niveau de production point mort** d'une tannerie.

En effet, la marge brute totale dégagée par la production prévue doit couvrir :

- les frais généraux de fonctionnement,
- les amortissements,
- les intérêts des emprunts qui seront contractés pour la réhabilitation.

L'excédent, s'il y en a un, représentera le bénéfice d'exploitation.

A partir d'une évaluation des trois postes ci-dessus, qui constituent la **Marge Brute point mort**, on peut donc facilement élaborer des scénarios de production permettant de rentabiliser l'entreprise.

Bien évidemment, il faudra vérifier que ces scénarios sont compatibles avec les possibilités d'absorption du marché.

L'ensemble des résultats et analyses ci-après ont été construits avant la dévaluation du franc CFA. En tant que tels il ne correspondent donc plus à la réalité. Ils fournissent cependant un cache de réflexion et un exemple de ce qu'il est possible de faire avec le modèle.

322. Principaux enseignements du modèle pour le pays

Divers

• Coût horaire main d'oeuvre	237		
dont taxes sur salaires	36		
• Coût du m ³ d'eau	380		
• Coût du kwh	52		
• Coût du litre de fuel	205		
• Taxes import prod chim.	13 %		
• TCA / ventes locales	24 %		
• Taxes export		Peaux brutes	
			Bovin 5 %
			Ovin 5 %
			Caprin 5 %
		Wet blue	
			Bovin 1 %
			Ovin 1 %
			Caprin 1 %
		Stain	
			Bovin 1 %
			Ovin 1 %
			Caprin 1 %
		Fini	
			Bovin 1 %
			Ovin 1 %
			Caprin 1 %

Les ventes de Stain et de Fini export sont faites FOB aéroport Ouaga. Le transport Ouaga->Europe est évalué à 390 cfa/kg.

Sur ces bases, les prix FCB s'établissent comme suit :

	CAF	FOB
• Peaux brutes (cfa/kg)		
· Bovin	325	217
· Ovin	1000	910
· Caprin	1000	923
• Wet blue (cfa/sqf)		
· Bovin	160	131
· Ovin	170	162
· Caprin	170	164
• Stain (cfa/sqf)		
· Bovin	250	177
· Ovin	240	220
· Caprin	240	225
• Fini (cfa/sqf)		
· Bovin	350	305
· Ovin	380	359
· Caprin	360	344

Transport site à FOB

Le coût de mise à FOB qui inclus le transport site->Ouaga plus les frais de transit, et qui entre dans le calcul des coûts de commercialisation, est calculé sur les bases suivantes :

• conteneur peaux brutes	140.000	cfa
• conteneur W B	350.000	cfa
• Stain	35	cfa/kg
• Fini	40	cfa/kg

Paramètres techniques

- poids moyen peau brute

· Bovin	6,50	kg
· Ovin	0,60	kg
· Caprin	0,40	kg

- surface moyenne peau Wet blue

· Bovin	20,00	sqf
· Ovin	5,50	sqf
· Caprin	4,50	sqf

323. Analyse critique de la situation

Compte-tenu des données ci-dessus, et notamment des taux de taxes sur les importations de produits chimiques et sur les exportations de produits finis, le tableau "RECAP" donne les montants de Marge brute suivants pour 1.000 peaux (cf Annexe 2) :

	MB		MB/CA	
• <i>Bovin</i>				
· peaux brutes	-569.973	cfa	-41,66	%
· Wet blue	-1.031.112	cfa	-39,35	%
· Stain	-1.229.148	cfa	-35,81	%
· Fini	-457.607	cfa	-7,73	%
• <i>Ovin</i>				
· peaux brutes	3.001	cfa	0,57	%
· Wet blue	230.494	cfa	25,88	%
· Stain	418.875	cfa	35,75	%
· Fini	802.898	cfa	41,90	%
• <i>Caprin</i>				
· peaux brutes	5.086	cfa	1,42	%
· Wet blue	301.505	cfa	40,88	%
· Stain	475.104	cfa	48,46	%
· Fini	727.389	cfa	48,40	%

Comme on peut le voir, l'exploitation des bovins, quel que soit le produit fini, ne peut être rentable dans les conditions envisagées, puisqu'elle ne couvre même pas les coûts directs de production.

Les ventes d'ovins et caprins en peaux brutes sont tout juste équilibrées.

En revanche, la transformation des ovins et caprins en Wet blue, Stain et fini présente des taux de marge satisfaisants et permet d'envisager favorablement une exploitation.

Il est intéressant d'étudier l'incidence sur la génération de marge brute d'une suppression des taxes à l'importation des produits chimiques et à l'exportation des produits finis.

Dans ce cas, on obtient les résultats suivants, toujours pour 1.000 peaux (cf Annexe 3) :

	MB		MB/CA	
• Bovin				
· peaux brutes	-504.821	cfa	-36.90	%
· Wet blue	-886.916	cfa	-33.85	%
· Stain	-987.351	cfa	-28.77	%
· Fini	-23.673	cfa	-0.40	%
• Ovin				
· peaux brutes	28.221	cfa	5,33	%
· Wet blue	250.608	cfa	28,14	%
· Stain	449.985	cfa	38,41	%
· Fini	877.342	cfa	45,79	%
• Caprin				
· peaux brutes	22.137	cfa	6,18	%
· Wet blue	315.957	cfa	42,84	%
· Stain	497.036	cfa	50,69	%
· Fini	782.213	cfa	52,05	%

Cette mesure, si elle améliore l'ensemble des résultats ne suffit pas à sauver l'exploitation des cuirs qui reste déficitaire en marge brute

La situation défavorable des cuirs est due en grande partie au coût élevé du transport, disproportionné par rapport au prix de vente CAF.

Par exemple, le transport Frontière -> destination des cuirs bruts représente 33 % du prix CAF.

Pour simplement couvrir les coûts directs, dans la version sans taxes, il faudrait pratiquer les prix de vente CAF suivants :

	P V		PV
	pt mort		actuel
• peaux brutes	405	cfa/kg	325
• Wet blue	204	cfa/sqf	160
• Stain	301	cfa/sqf	250
• Fini	351	cfa/sqf	350

Encore cela ne serait-il pas suffisant puisque ces produits ne participeraient pas à la couverture des frais généraux et des amortissements

Si toutefois il existe encore une activité de négoce des cuirs bruts, elle est sans doute le fait du secteur informel dont les contraintes ne sont pas les mêmes, en raison des faibles quantités traitées.

324. Principales recommandations pour le pays

ETUDE DES POSSIBILITÉS DE RELANCE DE L'ACTIVITÉ "OVIN - CAPRIN"

Nous avons vu que les taux de marge brute dégagés par la transformation des peaux d'ovins et de caprins permettaient d'envisager favorablement une relance de cette activité.

Pour vérifier la faisabilité de cette relance, il convient maintenant d'étudier dans quelles conditions pourrait être entreprise la réhabilitation de la tannerie de la SBMC.

Ne disposant pas des documents comptables et des bilans de l'entreprise, il nous semble préférable de faire abstraction de l'existant et de raisonner sur une unité nouvelle, même si elle doit être réalisée à partir de l'unité existante.

Nous retiendrons deux versions :

- version 1 Tannerie équipée pour produire des peaux à l'état fini,
- version 2 Tannerie limitée à la production de Wet blue.

Pour chacune de ces versions, nous ferons une évaluation sommaire des postes constituant la Marge brute point mort, afin de déterminer ensuite quels devraient être les objectifs de production permettant de rentabiliser l'entreprise

Frais généraux

Par référence à des exploitations similaires, un montant de 100 Mcfa semble une évaluation réaliste.

Les frais généraux étant, par définition, indépendants de la production, on retiendra le même montant pour les deux versions.

Amortissements

Nous prendrons comme base un montant total d'investissements :

- de 900 Mcfa pour l'unité équipée pour la production de la gamme complète.
- de 450 Mcfa pour l'unité limitée au Wet blue.

Ces montants seront amortis sur 15 ans, soit 60 Mcfa par an pour la version 1 et 30 Mcfa pour la version 2

Intérêts sur emprunts

Ce poste est difficile à évaluer car on ne connaît pas encore les conditions d'une reprise éventuelle et notamment les modes de financement qui seront retenus, notamment en ce qui concerne le Fonds de roulement.

Nous ferons l'hypothèse que le financement par emprunts s'élèvera à environ 200 Mcfa . à 15 % sur 10 ans, soit une charge financière dans les premières années de 30 Mcfa

Marge brute point mort

Dans ces conditions, la Marge brute point mort s'élèverait à :

- 190 Mcfa pour la version 1,
- 160 Mcfa pour la version 2.

Détermination des objectifs de production

Le document "RECAP" donne les marges brutes suivantes dans la version "avec taxes" (pour 1.000 peaux) :

	Ovins	Caprins
• Wet blue	230.494	301.505
• Stain	418.875	475.104
• Fini export	802.898	727.389

Avec une hypothèse de répartition Ovins-Caprins de 50-50, les marges moyennes pour 1.000 peaux, s'établissent à :

• Wet blue	265.999
• Stain	446.989
• Fini export	765.143

Version 1

La couverture d'une Marge brute point mort de 190 Mcfa implique la production annuelle de :

ou 425.000 peaux en Stain
 248.000 peaux en Fini

Ces chiffres correspondant à la simple couverture de la Marge brute point mort, donc à un résultat d'exploitation nul, il convient bien entendu de les majorer afin de dégager un résultat positif.

Si l'on considère qu'un coefficient de 25 % constitue un minimum, les objectifs de production seraient donc de :

ou 531.200 peaux en Stain
 310.000 peaux en Fini

Version 2

La couverture d'une Marge brute point mort de 160 Mcfa implique la production annuelle de 601.500 peaux en Wet blue.

Avec un coefficient de 25 %, l'objectif minimum de production devrait donc être de 751.900 peaux.

Commentaires

Le rapport établi en 1990 indique que la SBCP collecte annuellement 1.700.000 peaux caprins et ovins confondus.

On voit donc qu'a priori, pour une production de Wet blue seul, il faudrait traiter environ 44 % du total collecté ce qui semble envisageable.

La suppression des taxes permettrait d'améliorer encore ces chiffres.

Les marges brutes deviennent, toujours pour 1.000 peaux :

	Ovins	Caprins
• Wet blue	250.608	315.957
• Stain	449.985	497.036
• Fini export	877.342	782.213

et les marges moyennes pour 1.000 peaux, s'établissent à :

- Wet blue 283.282
- Stain 473.510
- Fini export 829.777

La couverture de la Marge brute point mort est alors obtenue avec une production de :

401.200 peaux en Stain
ou 229.000 peaux en Fini
564.800 peaux en wet blue

Avec le même coefficient de 25 %, le production réelle devrait donc être de :

501.500 peaux en Stain
ou 286.300 peaux en Fini
706.000 peaux en wet blue
soit 42 % du disponible

On voit donc qu'une relance basée sur la seule production de wet blue est tout à fait envisageable.

Des versions mixtes "Wet blue-Fini" peuvent être aussi envisagées, ainsi que d'autres répartitions "ovins-caprins".

RECOMMANDATIONS

Compte tenu des résultats ci-dessus, il nous semble souhaitable d'adopter la démarche suivante

1. Les activités concernant les cuirs, qui seront limitées au négoce des cuirs bruts, sont laissées au secteur informel.

La suppression des taxes d'exportation sur ces produits peut être envisagée sans conséquences notables sur les finances publiques en raison du taux et du (probable) faible niveau de recouvrement.

2. Un projet de réhabilitation de la tannerie sera élaboré, en l'orientant exclusivement vers la production de wet blue ovin et caprin.
3. La production de cuirs et peaux finis pour le marché local n'a pas été envisagée ici faute d'informations sur le marché potentiel.

Le modèle donne les coûts directs de production, qui permettent de déterminer les prix de vente minimum des produits.

Dans l'hypothèse de suppression des taxes sur les produits chimiques et de la TCA sur ventes locales, et avec un taux de marge brute de 25 %, ces prix s'établissent comme suit (en cfa/sqf).

	Cts dir.	PV min
• Bovin	302	378
• Ovin	168	210
• Caprin	139	174

Ces prix sont à comparer aux prix à l'importation des mêmes produits pour déterminer l'intérêt d'une production locale en remplacement des importations.

33. ACTIONS SPECIFIQUES MISES EN PLACE PAR LE PROJET

RENCONTRES ET CONTACTS

- Tannerie SBMC :

On est en situation de transition. D'une part, la production a repris une cadence normale depuis peu. D'autre part, on attend la privatisation toute proche et donc la prise en main probable sinon certaine de la société par Mme Alizetta OUEDRAOGO. Avec le réalisme dont elle a fait preuve jusqu'ici dans la conduite de ses affaires, il faut compter sur quelques changements :

- Simplification de gestion.
- Lutte contre un sureffectif évident.
- Assainissement de l'atelier de pyrogravure.

Il est également question de s'occuper enfin de la station d'épuration.

- ENESA :

L'école de formation des agents d'élevage avait été prévenue l'an dernier de la mise en place d'un stage de recyclage à DAKAR pour deux professeurs. Le stage étant repoussé à 1993, il suffira d'avertir le Directeur qui, entre temps, va sélectionner les deux candidats.

- Ministère du Commerce et Ministère de l'Élevage :

Ces deux autorités suivent de près l'évolution de la filière Cuir. On a conscience de l'importance de cette activité pour le pays. Dans cet esprit, la tenue de journées de concertation et de sensibilisation en Juillet sous l'égide du projet Cellule Qualité est vivement souhaité. Le rôle de l'artisanat devrait y être évoqué, car rien ne bouge de ce côté. Cette activité souffre d'un manque d'approvisionnement en peaux de qualité. La SBMC n'offre que des articles chers et peu attrayants.

D'autre part, le Ministère de l'Élevage est sensible au problème de l'amélioration de qualité sur les marchés de brousse. Quelle formation mettre en place ? Ne peut-on intéresser les collecteurs et les exportateurs à l'amélioration des équipements ?

Autant de questions que des journées de réflexion pourraient provoquer et aider à résoudre.

- Cellule FAC - Appui à la création de PME :

Cette cellule, logée à la Chambre de Commerce, peut apporter une utile contribution au développement de l'artisanat. En effet, il importe de repérer les candidats à une promotion de cette activité. Ceci suppose une bonne connaissance du milieu et une capacité de discernement afin de sélectionner des artisans à la fois motivés et aptes à bénéficier des efforts consentis en leur faveur.

Cette sélection aboutirait en pratique à ne retenir que très peu de candidats. Ce serait un travail préparatoire à l'organisation des journées, car il est essentiel que cette filière soit représentée. Pour l'instant, elle n'existe même pas éparpillée qu'elle est entre de multiples petits ateliers individuels.

Il paraît essentiel de déclencher le processus de développement non pas en essayant d'améliorer par quelques techniques simples, une activité en déclin mais en suscitant la création de petits ateliers que l'on peut apparenter à une micro-industrie. C'est dans un tel contexte qu'avec des machines, un travail en série et un minimum de créativité, on pourrait produire des articles d'un bon standing à des prix raisonnables. C'est là le seul moyen de lutte contre des importations plus ou moins sauvages qui condamnent inexorablement les produits artisanaux traditionnels à disparaître.

CONCLUSIONS

La perspective de démarrage de la filière réside dans les structures en place, à savoir un comité permanent et une concentration des moyens entre des mains compétentes. Il faut néanmoins canaliser la réflexion de tous les opérateurs en ayant soin d'y intégrer le secteur de la maroquinerie et de la cordonnerie afin de faire progresser le professionnalisme.